



La Mairie d'Arnage recrute :

Un Régisseur général du spectacle vivant de l'évènementiel

Cadre d'emplois des adjoints techniques, adjoints techniques principal 2^{ème} classe et 1^{ère} classe,
agent de maîtrise et agent de maîtrise principal, technicien et technicien principal 2^{ème} classe et 1^{ère} classe,
Par voie de mutation, de détachement ou voie contractuelle d'1 an

Ville dynamique située sur le circuit historique des 24h du MANS, membre de Le Mans Métropole, Arnage se distingue par son haut niveau de service. Comptant 5 520 habitants et 300 sièges sociaux, la ville mène une politique de service public très étoffée et possède un patrimoine important pour sa strate, avec de nombreux équipements : un espace culturel, une école de musique intercommunale, un complexe sportif (deux gymnases, salle omnisport, piste d'athlétisme, terrain de sport) et une base nautique, 2 écoles primaires, 2 écoles maternelles, un multi-accueil (42 places), une restauration municipale, un collège et un lycée. Arnage est une commune très bien desservie par le réseau SETRAM et dispose d'une gare TER.

* * * * *

Sous la responsabilité directe du responsable du service Culturel, le régisseur général est un cadre du projet spectacle vivant ou évènementiel, il ou elle pilote la mise en adéquation de la demande artistique, événementielle et des moyens. En étroite collaboration avec le responsable du service Culturel, il est l'expert technique et méthodologique sur lequel s'appuie sa hiérarchie.

Relation avec les différentes équipes du service, avec les structures utilisatrices en place dans l'Espace Culturel, et les services de la ville en particulier les services techniques.

Il gère les équipes techniques, (son, lumière, plateau, audiovisuel) régisseurs, techniciens agents, ensemble du personnel technique, et les relations avec les artistes et clients.

Il est en relation avec les différents fournisseurs et prestataires de service de la collectivité, les organismes chargés des contrôles de sécurité et des habilitations.

Vos missions principales

Conduite des études techniques et organisationnelles préalables à la réalisation d'un spectacle ou d'un événement

Assister le ou la responsable de service dans la prévision des besoins nécessaires selon l'évènement

Conduire de l'étude technique de chacun des projets accueillis ou produits

Etudier la faisabilité globale d'un évènement/d'un spectacle (technique, méthodologique, économique, juridique) en lien avec le responsable de service

Analyser les demandes et les besoins des organisateurs et des artistes, négocier les fiches techniques demandées

Assurer selon le besoin des différents accueils ou productions, la régie lors des spectacles ou des événements

Gestion budgétaire des besoins techniques et organisationnels (VHR, moyens humains et techniques opérationnels)

Suivi en lien avec le responsable de service de l'enveloppe budgétaire dédiée au pôle technique

Proposer et mettre en place une communication interne nécessaire au bon déroulement des opérations

Conduite opérationnelle d'un spectacle ou d'un événement

Être responsable de la réalisation de la mise en place du spectacle ou de l'évènement

Être l'interlocuteur opérationnel des équipes techniques et artistiques

Assurer la communication technique et organisationnelle avec la hiérarchie, le client, les lieux, et les prestataires

Organiser, réaliser ou faire réaliser l'accueil des artistes, des utilisateurs internes, associations et entreprises (gestion des dossiers de location de salles - événementiels,) => avec l'assistance de la secrétaire comptable

Organiser l'accueil et l'encadrement des prestataires

Assister aux répétitions et ajuster les moyens scénotechniques aux contraintes du spectacle ou de l'évènement

Gérer l'accueil du public, particulièrement pour l'accueil des personnes à mobilité réduite

Gestion de la sécurité incendie, des réglementations

Gestion du service incendie de l'établissement

Organiser les contrôles périodiques obligatoires des installations scénotechniques et de levage en lien avec les services techniques de la ville

Participer aux visites périodiques des commissions de sécurité incendie
Prendre en compte les préconisations et les appliquer
Garantir le respect des réglementations en vigueur (sociales, juridiques, sécurité) s'appliquant aux matériels, aux personnels, aux artistes et aux publics. Faire respecter le règlement intérieur applicable à tous les utilisateurs
Organiser les différents exercices réglementaires

Gestion technique du bâtiment et scénotechnique

Gestion des moyens techniques de l'établissement et élaboration des documents techniques référents
Par délégation des compétences du service patrimoine de la ville d'Arnage, il est intervenant de 1er niveau et organise la veille technique interne (chaque entité est autonome via e-attal pour petites interventions)
Gestion des investissements matériels scénotechniques et événementiels du service

Les compétences nécessaires

Compétences techniques (connaissances, méthodes, savoir-faire lié à l'expérience)

Maîtrise approfondie des techniques du spectacle vivant et de tous les corps de métiers y afférant
Connaissances approfondies du fonctionnement technique du Bâti
Maîtrise de la réglementation des établissements recevant du public
Connaître le fonctionnement du domaine culturel
Savoir situer les différents partenaires
Connaître les logiciels de bureautique et de DAO/CAO : pack Office, Autocad, Suite Adobe...
Connaître les principes de l'achat public

Compétences d'organisation (auto-organisation, organisation collective, management organisationnel)

Savoir classer, s'organiser, anticiper et gérer son temps
Être rigoureux et méthodique
Capacité de coordination d'équipes techniques et organisationnelles
Savoir travailler en équipe et collaborer avec les autres services municipaux
Faire respecter les procédures mises en place (Règlement intérieur/ Plan de prévention incendie...)
Capacité à travailler en mode projet

Compétences relationnelles et sociales (en interne, à l'externe, relations managériales)

Goût pour le travail en équipe
Faire preuve de discrétion et de disponibilité
Avoir le sens des relations humaines
Savoir transmettre par écrit et par oral

Compétences d'adaptation (adaptation aux situations, adaptation à l'évolution du métier, auto-adaptation)

Savoir alerter sur les situations à risques et proposer des solutions adaptées
Faire preuve de créativité

Diplôme, Formations, Habilitations, Permis requis

Niveau IV : formation technique et/ou technologique avec expériences
Niveau III : formation de type BTS, DMA en régie du spectacle (types CFPTS, ENSATT, ISTS ...)
Minimum 2 ans d'expérience dans un poste équivalent.
Qualification agent de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP 1)
Formation de conduite de nacelle et équipement de levage (CACES 1A minimum)
Habilitations électriques nécessaires BR,HO
Permis de conduire B

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime annuelle + CNAS + participation employeur à une mutuelle santé labellisée + repas restauration scolaire possible

Envoi des candidatures à :
Mme Le Maire - MAIRIE D'ARNAGE – Place François Mitterrand 72230 ARNAGE
Courriel : recrutement.arnage@arnage.fr

Date limite de candidature : le 20 novembre 2023